

# UBS Purchase Flex

**Une solution factoring** qui vous permet de vendre vos créances et de les gérer hors bilan.

Avec UBS Purchase Flex, nous vous proposons une solution de refinancement attrayante basée sur la vente de vos créances, à partir d'un poste débiteurs moyen de 10 millions de francs.

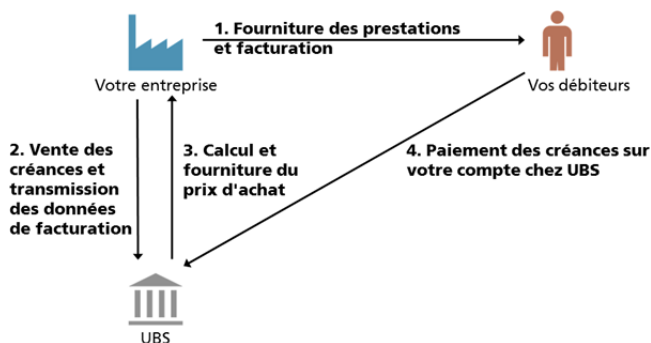
## Principe

Factoring vise à vous permettre d'encaisser le plus rapidement possible votre dû pour les prestations que vous avez fournies, sans devoir attendre que vos clients paient leurs factures.

## Vendre les créances et réduire le bilan

Pour votre entreprise, la liquidité est capitale lorsqu'il s'agit de bénéficier d'escomptes ou de tirer profit de situations de marché favorables. Souvent, ces fonds ne sont pas immédiatement disponibles, car immobilisés sous forme de créances débiteurs. Cette situation limite votre marge de manoeuvre et complique, voire rend impossible, l'exploitation d'opportunités offertes par le marché. UBS Purchase Flex vous offre la liquidité et la souplesse requises pour un refinancement à court terme de votre entreprise par la vente de créances. Avec l'accord de votre société d'audit, vous pouvez gérer hors bilan les créances vendues et réduire ainsi vos engagements à court terme grâce à la liquidité gagnée. Votre bilan sera plus faible et votre coefficient d'autofinancement plus élevé.

## Fonctionnement d'UBS Purchase Flex



Après la facturation, votre entreprise nous vend les créances débiteurs ouvertes et totalement assurées et nous fournit les données de facturation. Le prix d'achat se calcule sur la base des créances assurées et est réglé immédiatement. La gestion des débiteurs (y compris la facturation, les rappels et les recouvrements) reste du ressort de votre entreprise.

## Avantages

- apport immédiat de liquidités, calculé sur la base des créances assurées ;
- optimisation des ratios par une réduction du bilan ;
- amélioration de votre position en cas de négociation de remises et d'escomptes.

## Conditions préalables

- Le montant moyen de vos postes débiteurs doit excéder 10 millions de francs suisses ou la contre-valeur en monnaies étrangères.
- Vos créances sont couvertes par une assurance crédit.
- Votre portefeuille de débiteurs est diversifié ou composé de débiteurs bénéficiant d'une bonne solvabilité.
- Vous disposez d'un solide système de gestion des débiteurs et d'un processus de rappel systématique.
- Vous réalisez principalement votre chiffre d'affaires en Suisse et dans la zone UE.
- Vous facturez après fourniture de la prestation ou de la marchandise.
- Votre entreprise est inscrite au registre du commerce et a son siège en Suisse.

## Conditions

**Monnaie:** CHF et toutes les monnaies étrangères courantes

**Taux d'intérêt:** sur demande

**Commission de crédit:** sur demande

**Commission de factoring:** frais de base; autres frais et taxes pour les charges exceptionnelles

**Durée:** illimitée

**Résiliation:** à tout moment par les deux parties

## Informations complémentaires

Veuillez-vous adresser directement à nos conseillers pour tout complément d'information sur nos produits et services.

Tél. 0848 000 354 ou [tcf-support@ubs.com](mailto:tcf-support@ubs.com)

Cette publication a été établie à titre purement informatif et ne constitue en aucun cas une recommandation, une proposition, une offre ou une incitation. Avant de prendre une décision, faites appel à un conseiller financier professionnel. Veuillez noter qu'UBS se réserve le droit de modifier ses prestations, ses produits et ses prix à tout moment et sans préavis. Certains produits et services font l'objet de restrictions juridiques et ne peuvent donc être offerts sans limitation au niveau international. Toute reproduction, totale ou partielle, sans l'autorisation d'UBS est interdite.

© UBS 2016. Le symbole des clés et UBS font partie des marques protégées d'UBS. Tous droits réservés.

**UBS Switzerland AG**  
Trade & Export Finance  
Case postale, 8098 Zurich

[ubs.com/tef](https://ubs.com/tef)